



**ASSOCIATION DE PROMOTION ET APPUI AUX
DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES LOCALES
« PADIL »**

ÉTATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2020




État de la Situation Financière
Exercice clos le 31/12/2020

ACTIFS	NOTE	2020	2 019
Liquidités et Équivalents de liquidités	AC1	210,280	61,680
Placements et autres actifs financiers	AC2		
Autres actifs courants	AC3		
	AC4		
Stocks	AC5		
	AC6		
Immobilisations financières	AC7		
Immobilisations corporelles			
Amortissements			
Immobilisations corporelles	AC8		
Immobilisations incorporelles			
Amortissements			
Immobilisations incorporelles	AC9		
Total des actifs		210,280	61,680
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	PA1		
Autres passifs courants	PA2	110,000	45,000
Créditeurs divers	PA3		
Provisions	PA4		
Apports reportes	PA5		
Autres passifs non courants	PA6		
Emprunts	PA7		
Total des passifs		110,000	45,000
Dotations	AN1	1 100,000	700,000
Apports affectes a des immobilisations	AN2		
Subventions d'investissement	AN3		
Autres actifs nets	AN4		
Réserves	AN5		
Résultats reportés	AN6	-683,320	0,000
MODIF	AN7		
Résultat de l'exercice		-316,400	-683,320
Total des actifs nets		100,280	16,680
Total des passifs et des actifs nets		210,280	61,680

**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
DU 01/01/2020 AU 31/12/2020**

(En Dinar Tunisien)

	NOT E	2020	2019
PRODUITS			
cotisations des adhérents	PR1	0,000	0,000
revenus des activités et manifestations	PR2	0,000	0,000
subvention de fonctionnement	PR3	0,000	0,000
apport non monétaire	PR4	0,000	0,000
autres apports	PR5	0,000	0,000
produits des placements	PR6	0,000	0,000
quote-part des subventions et apport inscrits aux produits de l'exercice	PR7	0,000	0,000
autres gains	PR8	0,000	0,000
Total des produits		0,000	0,000
Achat d'approvisionnements consommés	CH1	0,000	45,500
Charges de personnel	CH2	0,000	151,540
Dotations aux amortissements	CH3	0,000	0,000
autres charges d'exploitation	CH4	71,400	276,280
charges financières nettes	CH5	0,000	0,000
autres pertes	CH6	245,000	210,000
Total des charges		316,400	683,320
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-316,400	-683,320

**Etat des flux de trésorerie Période
allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2020
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)**

	NOTE	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents	F1		
Encaissement des revenus des activités et manifestations	F2		
Encaissement des subventions de fonctionnement	F3		
Encaissement des bailleurs des fonds	F3-1		
Encaissement d'autres revenus et apports	F4	400,000	700,000
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	F5	0,000	423,323
Décaissement des rémunérations versées au personnel	F6		
Autres Décaissement des activités courantes	F7	251,400	215,000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		148,600	61,677
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelle	F8		
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	F9		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	F10		
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	F11		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		0,000	0,000
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissement des dotations	F12		
Encaissement des subventions d'investissement	F13		
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	F14		
Encaissement provenant des emprunts	F15		
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	F16		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		0,000	0,000
Variation de trésorerie		148,600	61,677
Trésorerie au début de l'exercice		61,677	0,000
Trésorerie à la clôture de l'exercice		210,277	61,677

I. Présentation de l'association

PADIL est une organisation à but non lucrative, travaille en collaboration avec des acteurs locaux pour soutenir le développement durable et inclusif des communautés locales qui a été créée le 03 décembre 2019 et à commencer son activité le 19 juillet 2019.

Leur approche consiste à promouvoir des initiatives locales innovantes et durables qui répondent aux besoins des communautés en renforçant les capacités des acteurs locaux, en facilitant l'accès aux ressources et en favorisant la collaboration et l'innovation.

Ils sont engagés dans des projets dans des domaines tels que l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles, l'éducation, la santé et la création d'emplois pour les jeunes.

L'association est régie par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, par ses statuts et par son règlement interne.

L'association « PADIL » est dirigée par un bureau exécutif composé des membres suivants:

- Président : MR SAHIM JAAFAR
- Secrétaire Général : MME SARRA MATMATI
- Trésorier : MR MOHAMED BECHIR ESSOURI

Les membres adhérents à l'association PADIL sont les suivants :

- AICHA BEN RAIES.
- AMIRA RIAHI.

Les états financiers de l'association « PADIL » sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 décembre de chaque année. Les États financiers sont établis selon la NCT45, norme relative à la comptabilité des associations, partis politiques & autres OSBL .

Les états financiers publiés par l'association « PADIL » sont:

- l'état de la situation financière,
- l'état des produits et des charges,
- l'état des flux de trésorerie,
- et les notes aux états financiers.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêt des comptes est le 31 décembre.

Les états financiers de l'association « PADIL » arrêtés au 31 Décembre 2020 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ; - Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, Il est à rappeler que, le Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations prévoit la tenue de comptabilité des associations conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

- A l'arrêté du ministre des finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;

- A la norme comptable Tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif. Ces états financiers sont composés de l'Etat de la situation financière (Actifs et Passifs), de l'Etat des produits et des charges et de l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association « PADIL » pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

Cotisations des adhérents et leur renouvellement

Les revenus relatifs aux cotisations des adhérents sont pris en compte en résultat conformément aux règles prévues par la Norme Comptable 3 relative aux revenus.

Les revenus liés au renouvellement des adhésions sont pris en compte en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés dans la mesure où leur renouvellement n'est pas obligatoire.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués de la petite caisse et des avoirs dans le compte bancaire ouvert auprès de la Banque internationale arabe de Tunisie "BIAT".

IV. Notes relatives à l'état de la situation financière:**1. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 210,280 TND au 31 décembre 2020 contre un solde de 61,680 TND au 31 décembre 2019, le dit montant est détaillé comme suit:

- Banque.....: 28,600 .

- Caisse.....: 181,680.

Total: 210,280

2. Autres passifs courants:

Les autres passives courantes totalisent un montant de 100 TND au 31/12/2020 contre un montant de 45 TND, il concerne des déclarations mensuelles payées en 2021.

3. Fonds associative:

Les fonds associatifs totalisent, au 31 décembre 2020, la somme 1100 TND contre un montant de 700 TND en 2019, il s'agit des sommes versées par le président pour couvrir des dépenses courantes.

V. Notes relatives à l'état des produits et des charges:**1. Autres charges**

Les autres charges totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 71,400 TND contre la somme de 427,820 TND, il concerne essentiellement les frais de tenue du compte bancaire prélevés par la banque.

2. Autres pertes:

Les autres pertes totalisent au 31 décembre 2020 la somme de 245,000 TND contre un montant de 210,000 TND. Elles concernent les pénalités et le minimum des déclarations mensuelles payées par l'association.

VI. Notes relatives à l'Etat de flux:

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation:

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent, en 2020 un montant de positif de 148,600 TND contre un montant de 61,677 TND en 2019.

Un montant de 400 TND présente l'apport du président de l'association dont un montant de 300 TND verser dans la caisse et 100 TND dans la banque.

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement:

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement enregistrent un solde nul en 2020.

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement:

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement sont nuls enregistrent un solde nul en 2020.

4. Trésorerie de fin de période:

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2020 est positive d'un montant de 148,600TND contre 61,677 TND en 2019.